



EXÉGÈSE DE SOÛRAT

# An-Nās

## سُورَةُ النَّاسِ

LA SCIENCE DE L'EXÉGÈSE (TAFSĪR) EST UNE SCIENCE HONORABLE PAR LAQUELLE ON PARVIENT À COMPRENDRE LES SENS DU QOUR'ĀN HONORÉ



MAKTABA

EXÉGÈSE DE SOÛRAT

# An-Nās

سُورَةُ النَّاسِ

Première édition : avril 2024



**MAKTABA**

Le Messager d'Allāh (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) a dit :

« الْقُرْءَانُ إِمَّا حِجَّةٌ لَكَ أَمْ عَلَيْكَ »

( Al-Qour'ānou 'immā houjjatoun laka 'am `alayka )

Ce qui signifie : « **Le Qour'ān est une preuve pour toi ou contre toi** » [rapporté par Mouslim].

C'est-à-dire que si la personne interprète mal le Qour'ān, cela sera contre elle. Ainsi, il n'est pas permis d'interpréter le Qour'ān selon son propre avis, mais on demande aux gens de la connaissance digne de confiance.



# بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Je commence par le nom d'Allāh, Ar-Raḥmān Ar-Raḥīm


## Exégèse (tafsīr) de soūrat An-Nās

### Introduction

La louange est à Allāh, Qui a honoré la communauté de Mouḥammad par le Qour'ān honoré et l'a préservé de la falsification de tout entêté. Que l'élévation en degré, l'honneur et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordés à notre maître Mouḥammad, celui qui appelle par la volonté d'Allāh au chemin de bonne guidée, ainsi qu'à sa famille l'élite et ses compagnons purs.

Certes, la science de l'Exégèse (tafsīr) est une science honorable par laquelle on parvient à comprendre les sens du Qour'ān honoré.

C'est grâce à cette science aussi que l'on extrait les jugements de la Loi et que l'on tire des leçons de ce qu'il contient comme récits et moralités et autres choses utiles, en plus de ce que l'on apprend comme causes de descente des 'āyah en connaissant celles qui sont mecquoises et celles qui sont médinoises, celles qui sont explicites (mouḥkamah) et celles qui sont non explicites (moutachâbihah).



Ainsi, que celles qui abrogent (nāsikh) et celles qui sont abrogées (mansoūkh), celles qui sont particulières (khāṣṣah) et celles qui sont générales (‘āmmah), celles qui sont une promesse de récompense et celles qui sont une menace de châtement, et autre que cela.

Compte tenu du grand besoin des lecteurs francophones, la traduction a été faite avec un grand souci de rigueur quant au choix des termes et en évitant les expressions qui pourraient entraîner le lecteur à avoir de fausses croyances qui lui seraient préjudiciables dans ce bas-monde et dans l'au-delà.





# أعوذُ بالله من الشَّيطان الرَّجيمِ

('a`oūdhou bi l-Lāhi mina ch-chayṭāni r-rajīm)

Al-Isti`ādhah (la demande de la préservation) ne fait pas partie du Qour'ān selon l'Unanimité. Elle signifie : je demande la préservation par Allāh, pour qu'Il me préserve du mal du chayṭān, contre celui qui s'est rebellé, l'injuste, le non-croyant parmi les jinns.

Ar-rajīm vient dans le même sens qu'al-marjoūm, c'est-à-dire celui qui est éloigné du bien, qui est chassé, humilié. Il est recommandé de commencer avec al-isti`ādhah avant de réciter le Qour'ān, c'est là l'avis de la majorité.

﴿فَإِذَا قَرَأْتَ الْقُرْآنَ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ﴾

(fa'idhā qara'ta l-Qour'āna fasta'idh bi l-Lāhi mina ch-chayṭāni r-rajīm)

Ce qui signifie : « **Si tu veux réciter le Qour'ān, alors demande la préservation par Allāh contre le chayṭān, l'humilié** » [soūrat An-Nahl/98]. La majorité des savants ont dit : cela signifie : lorsque tu veux réciter, alors demande la préservation par Allāh contre le chayṭān, ceci comme dans le ḥadīth rapporté par Al-Houmaydiyy et At-Ṭabarāniyy :

« إِذَا أَكَلْتُ فَسَمَّ اللَّهُ »

Ce qui signifie : « **Lorsque tu veux manger alors évoque le nom d'Allāh** », et non lorsque tu finis.



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

(Bismi l-Lāhi r-Raḥmāni r-Raḥīm)



Soūrat An-Nās est mecquoise selon l'avis de Jābir et `Aṭā' et médinoise selon l'un des avis de `Abdou l-Lāh fils de Al-`Abbās. Elle est composée de six 'āyah.

Mousslim, At-Tirmidhiyy, An-Naṣā'iy et Aḥmad ont rapporté que le Messager d'Allāh a dit :

« أَنْزَلْتُ عَلَيَّ آيَاتٍ لَمْ أَرِ مِثْلَهُنَّ، الْمَعْوِذَتَيْنِ »

ce qui signifie : « **Il m'a été révélé des versets dont je n'ai pas vu de semblables, il s'agit des deux mou`awwidhah** ». C'est-à-dire Soūrat Al-Falaq et Soūrat An-Nās.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

(Bismi l-Lāhi r-Raḥmāni r-Raḥīm)

Les gens du Salaf (les musulmans des trois premiers siècles de l'Hégire) et du Khalaf (les musulmans des siècles suivants) avaient l'habitude de commencer leurs écrits et leurs ouvrages par la basmalah. La basmalah est en effet présente au début de chaque soūrat, mis à part soūrat Barā'ah (at-tawbah).

Commencer par la basmalah est recommandé mais non obligatoire, avant toute chose qui est honorable selon la Loi, à moins qu'il soit rapportée autre chose comme pour la prière qui commence par le takbīr (Allāhou 'akbar) et l'invocation (ad-dou`ā') qui commence par la hamdalah (Al-Hamdou li l-Lāh).

Quant à ce qui ne représente pas un acte méritoire rapprochant de l'agrément d'Allāh et faisant partie des choses qui sont interdites, il est interdit de le commencer par la basmalah.

Dans la basmalah, le terme qui se rapporte au (bi) - par - de "bismi l-Lāh" et qui n'est pas mentionné peut être soit un verbe, soit un nom.

S'il s'agit d'un verbe, cela peut être par exemple : Je commence [par]. Si c'est un nom, cela peut être par exemple : Mon commencement [a lieu par].

Le mot "Allāh" est un nom propre désignant Dieu, Celui Qui a l'existence obligatoire selon la raison, Qui mérite toutes les louanges.

Le terme Allāh n'est pas dérivé d'un verbe ou d'un nom, ceci est l'avis des grands linguistes.

La signification de "Bismi l-Lāh" est : je commence en citant le nom d'Allāh. Et le terme Allāh est un Nom propre, spécifique à Dieu, qui désigne l'Être glorifié, Qui mérite l'extrême glorification, Qui mérite l'extrême limite de l'humilité et de la soumission, Celui Qui a la Divinité, la puissance pour créer, c'est-à-dire faire passer du néant à l'existence.

Certains ḥanafiyy ont dit que commencer par "bismi l-Lāh" avant de boire de l'alcool, c'est de la mécréance.

Ce qui est correct, c'est de détailler : c'est de dire celui qui en a visé la recherche des bénédictions (tabarrouk) par la boisson d'alcool, cela est de la mécréance. Mais si la personne vise à être protégée contre son mal, c'est interdit, mais ne comporte pas de mécréance.

D'autre part, commencer par la basmalah lors d'une chose déconseillée est déconseillé.

Le terme "dieu" est spécifique à Dieu, et l'attribuer à autre que Dieu est de la mécréance, même si c'est par plaisanterie ou dans un sens figuré.

Ar-Raḥīm, c'est-à-dire Celui Qui est très miséricordieux envers les musulmans.


Ar-Raḥmān, c'est-à-dire Celui Qui est très miséricordieux envers les croyants, c'est-à-dire les musulmans, et les non-croyants dans ce bas monde et envers les croyants uniquement dans l'au-delà, spécifiquement aux croyants dans l'au-delà. Ar-Raḥmān est aussi un nom spécifique à Dieu.

Ainsi, dans cette vie, Allāh fait miséricorde aux musulmans et aux non-musulmans. Même l'air que respirent les non-croyants est une miséricorde de Dieu, mais dans l'au-delà, la miséricorde de Dieu est spécifique aux musulmans. Donc, il n'est pas permis de demander miséricorde pour celui qui meurt non-musulman, car Dieu ne pardonne pas à celui qui meurt non-croyant.

Allāh ta`ālā dit dans le Qour`ān :

﴿ وَرَحْمَتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ فَسَأَكْتُبُهَا لِلَّذِينَ يَتَّقُونَ ﴾

Ce qui signifie : « **Ma miséricorde dans cette vie concerne le musulman et le non-musulman, et elle est spécifique au musulman dans l'au-delà** » [soūrat al-'a`rāf 'āyah 156].



﴿قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ﴾

(qoul 'a`oūdhou bi rabbi n-nās)

﴿قُل﴾

( qoul)

Ce qui signifie: « **Dis Ô Mouhammad** ».

﴿أَعُوذُ﴾

('a`oūdhou)

Ce qui signifie: « **Je recherche la protection** ».

﴿بِرَبِّ النَّاسِ﴾

(bi rabbi n-nās)

Ce qui signifie : « **Par Le Seigneur des gens** », c'est-à-dire leur Créateur et Celui à Qui ils appartiennent. Al-`Izz Ibnou `Abdi s-Salām a dit : « Étant donné qu'Il a ordonné de rechercher la protection de leur mal, Il nous apprend qu'Il est leur Seigneur pour que l'on sache que c'est Lui Qui protège de leur mal ».

Et comme il y a parmi les gens des rois, Allāh ta`ālā dit :



﴿مَلِكِ النَّاسِ﴾


(maliki n-nās)

# ﴿مَلِكِ النَّاسِ﴾

(maliki n-nās)

Ce qui signifie : « **Celui à Qui appartiennent les gens** » et comme il en est parmi eux qui adorent autre qu'Allāh, Il dit :





إِلَهِ النَّاسِ

('ilāhi n-nās)

إِلَهِ النَّاسِ

('ilāhi n-nās)

Ce qui signifie : « **le Dieu des gens** ».

Ainsi, Il est Le Seigneur de toute chose, toute chose Lui appartient et Il est Le Dieu de toute chose. Ainsi, toutes les choses sont Sa création, et Lui appartiennent. Il honore qui Il veut et Il humilie qui Il veut. Et Il est Celui Qui mérite l'adoration, et nul autre que Lui ne mérite l'adoration. Et l'adoration est l'extrême limite de l'humilité et de la soumission. Le linguiste, le grammairien, le spécialiste de l'exégèse, l'Imam Taqiyyou d-Dīn `Aliyy Ibnou `Abdi l-Kāfiyy As-Soubkiyy a dit dans Al-Fatāwā ce qui signifie : "**L'adoration est l'extrême limite de l'humilité et de la soumission**".



﴿ مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ﴾

(min charri l-waswāsi l-khannās)

## ﴿ مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ﴾

(min charri l-waswāsi l-khannās)

Ce qui signifie : « **Du mal de celui qui suggère dans les fors intérieurs** », et qui est le chayṭān.

Ar-Rāghib a dit : {al-khannās} c'est-à-dire le chayṭān qui cesse de faire son mal lorsqu'Allāh est évoqué.



# الَّذِي يُوسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ

(al-ladhī youwaswiṣou fī ṣoudoūri n-nās)



## ﴿الَّذِي يُوسْوِسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ﴾

(al-ladhī youwaswiṣou fī ṣoudoūri n-nās)

Ce qui signifie : « **Celui qui suggère dans les poitrines des gens** ». Par les poitrines ici, il est visé les cœurs.

L'Imam Mouslim ainsi que Aḥmad dans son mousnad ont rapporté du ḥadīth de Soufyān que le Messenger d'Allāh a dit ce qui signifie : « Pas un de vous qui n'ait avec lui un qarīn qui l'accompagne parmi les jinn ». On lui dit alors : Pas même toi Ô Messenger d'Allāh ? Il a dit ce qui signifie : « Pas même moi sauf qu'Allāh m'a aidé à prendre le dessus sur lui : il est entré en Islam et ne m'ordonne que le bien ».

**Remarque** : Il n'est pas permis de croire que le chayṭān entre dans l'un des corps des Prophètes. Celui qui croit cela a commis de la mécréance.



﴿مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ﴾

(mina l-jinnati wa n-nās)

## ﴿مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ﴾

(mina l-jinnati wa n-nās)

Al-jinnah ce sont les jinn. Dans l'exégèse de cette 'āyah, il y a deux avis. L'un des deux est : « **qu'il suggère dans les poitrines des gens, les jinn d'entre eux et les humains** ». C'est là l'avis d'Al-Farrā'. Selon cet avis, le waswās suggère aux jinn tout comme il suggère aux humains. Les diables se suggèrent les uns aux autres.

Le deuxième avis est qu'al-waswās qui suggère dans les poitrines des gens fait partie des jinn. Le sens serait : « **du mal du waswās** » qui est un jinn, puis Il dit :

## ﴿وَالنَّاسِ﴾

(wa n-nās)

C'est-à-dire « **du mal du waswās et du mal des gens** ». C'est comme s'Il ordonne de se préserver des jinn et des hommes. C'est là la parole de Az-Zajjāj.

Le Qādī `Iyād, qu'Allāh lui fasse miséricorde, a dit : "Sache que la communauté est unanime sur la préservation du Prophète du mal du chaytān, qu'il s'agisse de son corps, de sa pensée et de sa langue".



و الله أعلم  
الحمد لله رب العالمين

Allāh sait plus que tout autre.  
La louange est à Allāh, le Créateur du monde.

[Fin]



**MAKTABA**